



Service de promotion de la santé
en faveur des élèves

DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL SCOLAIRE
RENTRÉE 2022-2023

La loi n° 202-303 du 04 mars 2002, stipule que la transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du patient ou de son représentant légal. La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant qui le suivra durant tout son cursus scolaire, est soumise à ce principe. Nous vous demandons de bien vouloir compléter le document qui suit, et de le signer. Il sera transmis au médecin scolaire du collège ou du lycée de votre enfant afin qu'il fasse la demande de transmission au médecin de l'établissement d'origine.

Docteur I. CORNILLE, Médecin Education Nationale. Cité scolaire Buffon

NOM DE L'ÉLÈVE :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement où l'élève est inscrit
en 2022-2023

Lycée Buffon
16 Bd Pasteur
75015 Paris

Etablissement où l'élève était inscrit
en 2021-2022

n° : rue :

Ville :

Code postal :

Je soussigné(e) responsable légal autorise le transfert du dossier médical scolaire de mon enfant au service médical de son nouvel établissement scolaire où il est inscrit en 2022/2023

Date :

Signature :

Date de la réponse.....

Dossier complet Dossier incomplet Dossier absent Elève non inscrit

Nom du médecin, cachet de l'établissement